

## FNB actif d'obligations à escompte Dynamique

### Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) ou celui de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., Dynamic Funds Tower, 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne le FNB actif d'obligations à escompte Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des normes IFRS de comptabilité.

#### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

*Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.*

*En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les*

*impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.*

*Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».*

*Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.*

#### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds est de procurer un revenu d'intérêts et de procurer une certaine croissance possible du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié activement géré composé principalement d'obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure dont le prix moyen pondéré global est inférieur à l'indice de référence du Fonds, lequel consiste en indices d'obligations de sociétés canadiennes généralement reconnus.

Afin d'atteindre ses objectifs de placement, le Fonds investit principalement dans des obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure qui sont assorties d'une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de trois à sept ans, de sorte que le prix moyen pondéré global du portefeuille soit inférieur à l'indice de référence du Fonds. L'indice de référence du Fonds se compose actuellement de l'indice ICE BofA 3–5 Year Canada Corporate Index et de

l'indice ICE BofA 5–7 Year Canada Corporate Index, chaque indice représentant 50 % de l'indice de référence.

## Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

## Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (la « période »), le Fonds a produit un rendement total de 7,1 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges.

Au cours de la même période, l'indice de référence mixte du Fonds, composé à 50 % de l'indice ICE BofA des sociétés canadiennes à 3–5 ans et à 50 % de l'indice ICE BofA des sociétés canadiennes à 5–7 ans, a dégagé un rendement de 7,3 %. Conformément au Règlement 81-106, nous avons inclus une comparaison, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit et est plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

Le fonds a suivi son indice de référence mixte au cours de la période. Bien que la sélection des titres individuels ait fortement contribué à notre rendement relatif, le positionnement défensif global du fonds par rapport à son indice de référence a nuí au rendement, les écarts de taux s'étant resserrés à la fin de l'exercice.

Le marché des obligations canadiennes, représenté par l'indice obligataire universel FTSE Canada, a terminé en hausse de 6,7 % pour la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2023, alors que les banques centrales ont commencé à interrompre leurs programmes de relance. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a été volatil au cours de la période, en raison des préoccupations liées à la contagion découlant de l'effondrement des banques régionales aux États-Unis, avant d'atteindre son plus haut niveau en 16 ans en octobre. Cette situation a été stimulée par de nombreux facteurs, dont la solidité des données sur l'emploi et la possibilité de nouvelles hausses de taux. À partir de ces sommets, une remontée massive a poussé les rendements des obligations à 10 ans, à 3,1 %. La Banque du Canada a relevé son taux directeur de 25 points de base (pb) en janvier, a interrompu son programme de hausse des taux en mars et en avril, avant de relever à nouveau ses taux début juin et en juillet.

Les écarts de crédit de qualité et à haut rendement, tels que mesurés par l'indice ICE BofA Canadian corporate OAS (Option-Adjusted Spread), ont augmenté au début de l'année avant de se creuser pendant la crise bancaire en mars. Les inquiétudes concernant la contagion s'étant apaisées, les écarts se sont réduits. Au second semestre, les écarts se sont creusés avec l'évolution de la crise entre Israël et Gaza, avant de se resserrer à partir de novembre jusqu'à la fin de l'année.

Le fonds vise à procurer aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille diversifié composé principalement d'obligations de sociétés canadiennes qui, au moment de l'achat, se négocient en deçà du cours moyen pondéré de l'indice de référence du fonds, dans le but d'offrir une combinaison de revenu régulier et de gains en capital.

Au cours de sa première année d'activité, le fonds a constitué un portefeuille défensif et très liquide d'obligations de sociétés de qualité. Ainsi, au cours du premier semestre, le fonds a investi une grande partie de son actif dans des obligations de premier rang des 5 plus grandes banques canadiennes, dont les échéances varient de 3 à 5 ans. Les gestionnaires de portefeuille ont graduellement réduit l'exposition à ces obligations au cours du deuxième semestre de l'exercice, et le portefeuille a été stratégiquement orienté vers les grandes 6 banques américaines et les émetteurs de pipelines. Cet ajustement reflète l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille de l'évolution des conditions du marché.

La durée financière moyenne des Fonds est demeurée semblable à celle de l'indice de référence pendant la majeure partie de l'exercice et s'établissait à 4,12 au cours de la période. De plus, le rendement à l'échéance du Fonds était de 4,47 %, le coupon moyen étant de 2,83 %, le cours moyen pondéré étant de 93,51 \$ et la notation de crédit moyenne pondérée étant de A–.

Les fluctuations des taux de change n'ont eu aucune incidence sur la performance du Fonds, car celui-ci couvre intégralement son exposition aux devises.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 168,3 millions de dollars au 31 décembre 2022 à environ 451,6 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 273,5 millions de dollars, par des distributions en trésorerie de 14,3 millions de dollars et par des gains sur les placements de 24,1 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements productifs de revenus.

Le Fonds peut verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs.

## Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

## Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia

détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

### **Frais de gestion**

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Le Fonds paie des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois.

### **Charges d'exploitation**

Le Fonds acquitte les frais engagés aux fins de conformité avec le Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant, les frais et les commissions de courtage, les frais liés à l'utilisation d'instruments dérivés, les impôts, la taxe de vente harmonisée (TVH), les retenues d'impôt et les autres taxes et impôts.

Outre les frais d'établissement du Fonds, toutes les charges liées à l'émission de parts du Fonds sont assumées par le Fonds, à moins qu'elles ne soient abandonnées ou remboursées par le gestionnaire. De plus amples renseignements sur les charges d'exploitation du Fonds sont fournis dans le prospectus du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'exploitation du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

### **Comité d'examen indépendant**

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au

moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;

- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération

avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

### Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net à la clôture de la période¹	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions³
31 déc. 2023	20,21	0,56	(0,08)	(0,02)	1,09	1,55	(0,46)	–	–	(0,45)	(0,91)	20,72
31 déc. 2022*	20,00	0,07	(0,01)	0,00	(0,24)	(0,18)	(0,02)	–	–	(0,13)	(0,15)	20,21

\* La date de création du Fonds est le 7 novembre 2022.

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation pour le Fonds pour la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

### Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$)¹	Nombre de parts en circulation¹	Ratio des frais de gestion (RFG) (%)²	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²	Ratio des frais d'opérations (%)³	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	Valeur liquidative par part (\$)¹	Cours de clôture (\$)⁵
31 déc. 2023	451 589	21 800 000	0,40	0,40	–	351,98	20,72	20,76
31 déc. 2022	168 289	8 325 000	0,44*	6,27*	–*	142,05	20,21	20,26

\* Annualisé

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- 5) Cours de clôture de la Bourse de Toronto le dernier jour ouvrable de la période.

### Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative du Fonds. Ils sont comptabilisés et calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion

couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre <sup>†</sup> (%)
0,35	–	100,0

† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

## Rendement passé

Les rendements passés du Fonds sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

## Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



## Rendements annuels composés

Le tableau des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

	Un an	Depuis l'établissement
FNB actif d'obligations à escompte Dynamique	7,1	7,8
Indice de référence mixte*	7,3	4,6

\* L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice ICE BofA 3–5 Year Canada Corporate et à 50 % de l'indice ICE BofA 5–7 Year Canada Corporate Index.

## Description des indices

Indice ICE BofA 3–5 Year Canada Corporate Index – L'indice ICE BofA 3–5 Year Canada Corporate Index est conçu pour refléter le rendement d'obligations de sociétés de qualité supérieure en

dollars canadiens qui sont assorties d'une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de trois à cinq ans.

Indice ICE BofA 5–7 Year Canada Corporate Index – L'indice ICE BofA 5–7 Year Canada Corporate Index est conçu pour refléter le rendement d'obligations de sociétés de qualité supérieure en dollars canadiens qui sont assorties d'une durée résiduelle jusqu'à l'échéance de cinq à sept ans.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de ses indices de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

## Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse [www.dynamique.ca](http://www.dynamique.ca) dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup>
Obligations et débiteures	98,1
Trésorerie et placements à court terme (découvert bancaire)	2,2
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,3

  

Par pays / région <sup>1)</sup>	Pourcentage de la valeur liquidative <sup>†</sup>
Canada	76,5
États-Unis	21,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,2

<b>25 principaux titres en portefeuille</b>	<b>Pourcentage de la valeur liquidative<sup>†</sup></b>
Pembina Pipeline Corp., série 15, 3,31 %, 1 <sup>er</sup> févr. 2030	6,1
Goldman Sachs Group, Inc., série MPLE, 2,01 %, 28 févr. 2029	5,1
Wells Fargo & Co., 2,49 %, 18 févr. 2027	4,7
La Banque Toronto-Dominion, 1,89 %, 8 mars 2028	4,7
Rogers Communications Inc., 2,90 %, 9 déc. 2030	4,3
Obligations du gouvernement du Canada, 2,00 %, 1 <sup>er</sup> juin 2028	4,1
Banque Royale du Canada, 4,63 %, 1 <sup>er</sup> mai 2028	4,0
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,25 %, 7 janv. 2027	4,0
La Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, 1 <sup>er</sup> nov. 2027	3,9
Enbridge Inc., 2,99 %, 3 oct. 2029	3,7
Banque de Montréal, 3,65 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2027	3,0
Bank of America Corp., 3,61 %, 16 mars 2028	3,0
Gibson Energy Inc., 3,60 %, 17 sept. 2029	2,7
Saputo Inc., 2,30 %, 22 juin 2028	2,5
Tourmaline Oil Corp., 2,08 %, 25 janv. 2028	2,4
Banque de Montréal, 4,54 %, 18 déc. 2028	2,2
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	2,2
Tourmaline Oil Corp., 2,53 %, 12 févr., 2029	2,1
JPMorgan Chase & Co., 1,90 %, 5 mars 2028	2,1
Obligations du gouvernement du Canada, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2030	2,0
Metropolitan Life Global Funding I, 1,95 %, 20 mars 2028	1,9
Bank of America Corp., 2,60 %, 4 avr. 2029	1,9
Groupe WSP Global Inc., 2,41 %, 19 avr. 2028	1,8
Chartwell Retirement Residences, 6,00 %, 8 déc. 2026	1,7
Keyera Corp., 3,96 %, 29 mai 2030	1,7

†) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

† Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.